



PROJET de LOI de FINANCES 2022

REVALORISATION DU RIFSEEP DES CATEGORIES B ET C

Flash inFO

► **Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) :**

La mesure consiste en une revalorisation forfaitaire, à hauteur de 500€ bruts annuels pour un temps plein, soit 40€ bruts par mois.

► **Le complément indemnitaire annuel (CIA) :**

Le montant moyen du CIA passe de 215€ bruts à 800€ bruts pour les secrétaires administratifs.

Le montant moyen du CIA passe de 130€ bruts à 400€ bruts pour les adjoints administratifs.

- Le gain annuel moyen total au titre du RIFSEEP pour les Secrétaires Administratifs est de 1 085€ bruts.

- Le gain annuel moyen total au titre du RIFSEEP pour les Adjoints Administratifs est de 770€ bruts.